

PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2021
28 È 29 DI GHJENNAGHJU DI U 2021
1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021
28 ET 29 JANVIER 2021

2021/E1/004

Question orale déposée par Mme Laura Maria POLI
Au nom du groupe « Corsica Libera »

OBJET : Soutien à l'accompagnement inclusif

Depuis sa mise en place en 2018, la Collectivité de Corse s'inscrit dans une stratégie « Corse inclusive » à travers le « Prughjettu d'azzione suciale 2018-2021 » et le « règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse ».

La crise mondiale liée à la Covid 19, en creusant les inégalités préexistantes, a révélé l'ampleur de l'exclusion et montré combien l'inclusion du handicap est indispensable.

Il convient de rappeler que le handicap, qu'il soit mental, moteur, sensoriel etc. constitue un obstacle physique ou psychique qui place la personne atteinte en situation d'inégalité par rapport à une personne dite "normale".

Le confinement de mars 2020 conforte cette analyse par l'arrêt des prises en charge qui a engendré des séquelles dommageables sur les patients tant au plan psychologique qu'évolutif.

Le port du masque en est un des effets collatéraux. En ce sens, des masques inclusifs ont été créés pour favoriser la lecture labiale et la perception des expressions du visage et ainsi rendre plus facile et moins anxiogène l'identification de l'adulte porteur de masques.

... / ...

Le 30 octobre dernier, l'ARS distribuait 2000 masques inclusifs destinés aux professionnels et associatifs de santé en Corse du sud à savoir « Espoir autisme Corse », l'ADAPEI de Corse du Sud, « l'ARSEA » et l'APF.

A l'aube d'un prochain confinement, nous devons maintenir l'accompagnement inclusif des Corses.

Ainsi, Monsieur le Président, pouvez-vous envisager que la Collectivité de Corse étende le dispositif de distribution des masques inclusifs à l'échelle territoriale, à destination des professionnels de santé qui n'en ont pas encore été pourvus ?